



Nourrir le Cœur du Hainaut

Le Festival de la transition alimentaire

Afin de soutenir la transition vers un système alimentaire local durable, le Conseil de politique alimentaire du Cœur du Hainaut initie avec l'ensemble des acteurs intéressés, la 5^{ème} édition du festival « Nourrir le Cœur du Hainaut » (Octobre 2026).

Les activités proposées dans ce cadre apportent des sensibilisations, des réflexions et des solutions pratiques à un public diversifié, en lien avec la transition vers un système alimentaire durable. Elles favorisent l'interconnaissance des acteurs locaux engagés et le partage d'expériences et/ou questionnent nos modes de consommation et de production alimentaires.

Les conditions de participation

- ✎ Les participants s'engagent à assurer **l'activité sur le Cœur du Hainaut pendant le mois d'octobre 2026**.
- ✎ Les activités doivent **s'inscrire dans les finalités du festival**. Il ne peut s'agir d'une programmation labellisée par un parti politique ni d'une vitrine de marques ou d'entreprises qui ne rencontrent pas les critères et valeurs de la transition alimentaire vers plus de durabilité.
- ✎ Les initiateurs du festival se réservent le droit de refuser l'inscription si l'activité ne rentre pas dans ce cadre.
- ✎ Les participants s'engagent à **fournir une ou plusieurs photos de qualité, libre de droit**, pour illustrer l'activité organisée.
- ✎ Les participants s'engagent à **utiliser les supports de communication** qui seront fournis par les initiateurs du festival **et à apposer le logo du Festival** sur leurs éléments de communication.
- ✎ Les participants s'engagent à **contribuer à l'évaluation** du festival en partageant à l'issue de celui-ci quelques chiffres-clés, facteurs de succès et points d'amélioration relatifs à leur activité et au festival.
- ✎ L'intervention des initiateurs concerne exclusivement les aspects promotionnels et la mise en réseau des acteurs.
- ✎ Les initiateurs déclinent toute responsabilité liée à l'organisation de l'activité. Les participants s'engagent à **être en règle d'assurances** par rapport aux risques encourus dans le cadre de l'activité proposée.

Contact :

Province de Hainaut - Hainaut Développement

Catherine COLLIE – Coordination du CPA

catherine.collie@hainaut.be

Tél.: +32 65 342 598

www.cpa-coeurduhainaut.be